

Pour une information
personnalisée et gratuite

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

2023 - 2027



Un conseiller de SOLIHA mandaté
par la Communauté de Communes
Vallées d'Auge et du Merlerault vous
accueille

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX

PERMANENCES

(sur rendez-vous)

de 9h30 à 12h30



- Le 1^{er} jeudi du mois à **GACE**
Centre socio culturel (1 rue des Ecoles)
- Le 2^{ème} jeudi du mois pair
à **SAINTE-GAUBURGE-SAINTE-COLOMBE**
Maison France Services - Mairie
- Le 2^{ème} jeudi du mois impair au **MERLERAULT**
Maison France Services - Maison de Santé et Services
- Le 3^{ème} jeudi du mois à **VIMOUTIERS**
Maison France Services (rue Allain II)
- Le 4^{ème} jeudi du mois au **SAP EN AUGE**
Maison France Services - Bureau de Poste Intercommunal



02 31 86 70 50

contact@solihanormandie.fr



Economie d'énergie

Adaptation
à la perte d'autonomie

Lutte
contre l'habitat indigne

Préservation
du patrimoine

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRITOIRES EN NORMANDIE

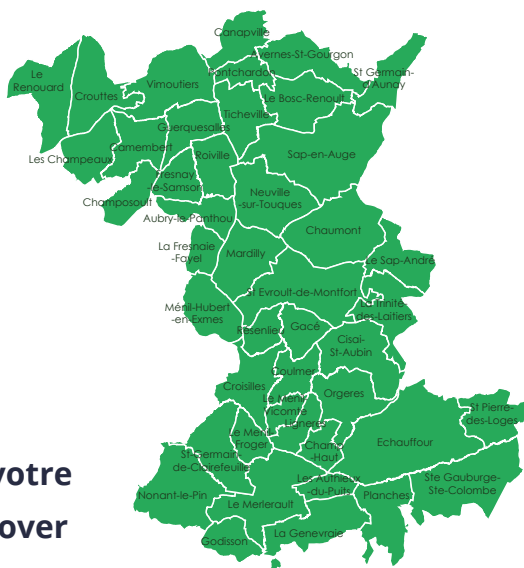
www.solihanormandie.fr



02 31 86 70 50

contact@solihanormandie.fr

La Communauté de Communes Vallées d'Auge et du Merlerault met en place sur l'ensemble de son territoire **une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**



Jusqu'en 2027, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif.

POUR QUOI ?

- Rénovation des logements anciens et vétustes
- Adapter les logements à la perte d'autonomie
- Améliorer la **performance énergétique** des logements
- Réhabiliter des logements vacants
- Proposer des logements locatifs à **loyers modérés**

POUR QUI ?

- ➔ **Propriétaire occupant** (résidence principale), sous condition de ressources
- ➔ **Propriétaire d'un logement loué ou vacant** pratiquant des loyers modérés

QUELS TRAVAUX ?



Economie d'énergie

Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries, ...



Adaptation à la perte d'autonomie

Aménagement de la salle de bain, monte-escalier, accès, ...



Rénovation globale

Logements dégradés, vacants, ...

Faire réaliser les travaux par des professionnels

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

À VOS CÔTÉS,

À TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

TERRITOIRES EN NORMANDIE

1 Projet



J'ai un projet de travaux pour un logement dont je suis propriétaire.

3 Visite à domicile Diagnostic



Un technicien vient chez moi pour visiter mon logement, me conseiller et réaliser un diagnostic personnalisé. Sur cette base, il soumet des scénarios de travaux, selon mes besoins, pour améliorer mon confort.

5 Financement



Le conseiller SOLIHA calcule le montant de toutes les subventions mobilisables afin d'optimiser mon plan de financement. Il monte et dépose mon dossier auprès des différents financeurs.

7 Subventions



Une fois les travaux terminés, mon conseiller SOLIHA fait les demandes de paiement de subventions auprès des financeurs.

PROFITEZ DE VOTRE LOGEMENT EN TOUTE SÉRÉNITÉ



2 Contact

Je contacte SOLIHA. En fonction de mon projet de travaux et de mes revenus, un conseiller identifie les dispositifs auxquels je suis éligible et m'informe sur les démarches à suivre.

4 Devis

Une fois mon projet défini, je fais faire les devis auprès des entreprises de mon choix et, si besoin, je demande à SOLIHA de les analyser et de les vérifier avec moi.

6 Travaux *

Lorsque j'ai reçu une réponse positive à l'ensemble de mes demandes de financements, les entreprises peuvent commencer les travaux

* ATTENTION

Ne pas commencer les travaux avant l'accord de l'ensemble des différents financeurs